

Tournoi Départemental Jeune

9^{ème} étape du Circuit Départemental Jeune
de l'Ain

Organisé par l'US Oyonnax Badminton



L'US Oyonnax Badminton est heureux de vous inviter à la dernière étape du Circuit Départemental Jeune 2022-2023 qui aura lieu le 14 mai 2023 au gymnase Léon Emin.

Ce TDJ accueille les catégories benjamins, cadets/juniors en simple et les catégories minibads, poussins, minimes en double.

Le tournoi débutera à 9H le dimanche matin pour se terminer vers 18H au plus tard avec la remise des récompenses.

Participants :

Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses des catégories minibad (nés en 2015-2016) poussin (nés en 2013-2014), benjamin (nés en 2011-2012), minime (nés en 2009-2010), cadet (nés en 2007-2008) et junior (nés en 2005-2006) licenciés FFBaD. Un(e) joueur(euse) est autorisé(e) à jouer dans une catégorie supérieure.

Tableaux :

Les tableaux hommes et dames seront constitués au minimum d'une poule de 4 et de 12 joueurs(euses) ou paires maximum. Ils se dérouleront soit en poule unique, soit en poules suivies d'une élimination directe (demi-finales et finale).

Volants :

Les volants (plumes ou plastiques) sont à la charge des joueurs. En cas de litige, les volants retenus seront ceux vendus dans la salle : Forza 5000.

Déroulement :

Le règlement et le déroulement de la compétition (planning horaire, tableaux...) seront affichés dans le gymnase. Ils seront conformes au règlement adopté pour les TDJ pour la saison en cours.

Le juge-arbitre du tournoi sera Olivier Morier du club de Villeurbad.

Récompenses :

Les deux premiers de chaque catégorie seront récompensés à la fin de la compétition lors de la cérémonie de remise des lots.

Buvette :

Une buvette sera mise à votre disposition durant toute la durée de la compétition.

Inscription :

La participation financière au tournoi est fixée à **5 euros par joueur**.

Les inscriptions sont à saisir directement et uniquement sur Badnet (comite01.badnet.org) par le responsable inscription du club (saisie en ligne) au plus tard le 7 mai 2023.

Le règlement pourra également se faire en ligne ou bien par virement bancaire.

EN ESPÉRANT VOUS RETROUVER TRÈS NOMBREUX PARMI NOUS.